

# En attendant la fibre...

SATELLITE



WIMAX



4 G FIXE



**Anjou Numérique  
vous aide à trouver  
des solutions pour  
monter en débit**

**anjou  
numérique**

vous offre **400 €**  
d'aide à l'installation  
chez vous !

Pour tous renseignements sur cette offre,  
contactez Anjou Numérique :  
[contact@anjou-numerique.fr](mailto:contact@anjou-numerique.fr)  
ou rendez-vous sur le site Internet :  
[www.anjou-numerique.fr](http://www.anjou-numerique.fr)



Suivez Anjou Numérique sur Twitter  
[@49numerique](https://twitter.com/@49numerique)

**anjou**  
numérique

## Tout savoir sur le Syndicat mixte ouvert **Anjou Numérique**

### ET LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN MAINE-ET-LOIRE

**Le déploiement des infrastructures et des services numériques est un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité du Maine-et-Loire. Pour faire face à ces défis techniques, financiers et juridiques, le Département et les collectivités locales de l'Anjou ont décidé de créer un Syndicat mixte ouvert : « Anjou Numérique ».**

### ● Quel est le projet d'Anjou Numérique ?

Anjou Numérique vise l'accessibilité d'Internet Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire départemental. Ce Syndicat mixte ouvert (SMO) est constitué depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et regroupe le Département de Maine-et-Loire, les Communautés de Communes et les communautés d'Agglomération de Cholet et de Saumur. Pour la totalité du territoire (hors les agglomérations d'Angers, Cholet et la ville de Saumur dans lesquelles Orange déploie la fibre), Anjou Numérique a un programme d'investissements estimé à 365 millions d'euros sur 7 ans et se fixe l'objectif de 100 % de raccordements des foyers en zone rurale au Très Haut Débit d'ici à 2025, soit 220 000 prises. Ce sont 13 000 km de fibre optique qui seront déployés à terme. Anjou Numérique a fait le choix de la fibre optique pour tous les habitants mais aussi pour les acteurs économiques, les sites publics des collectivités, de l'éducation et de la santé.

### ● Quels sont les partenaires d'Anjou Numérique ?

Le projet du déploiement de la fibre optique est porté par Anjou Numérique et cofinancé par le Département (28 M€), les Communautés de communes et d'agglomération (83 M€), la Région (23 M€), l'État (99 M€) et l'Europe (3,5 M€).



### ● Quelles sont les missions d'Anjou Numérique ?

#### 1. Orchestrer l'aménagement numérique du territoire

Anjou Numérique élabore et actualise le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) en analysant les besoins du territoire et en proposant des solutions techniques et économiques adaptées. Lorsque l'observation des initiatives du secteur privé laisse apparaître des carences, il intervient directement en conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques à l'attention de tous les administrés.



#### 2. Construction et exploitation de réseaux

Aujourd'hui, grâce à une politique volontariste du Département, une large gamme de services de communications est disponible sur le territoire du Maine-et-Loire, en premier lieu dans les zones d'activités économiques desservies par le réseau Melisa.

Anjou Numérique est désormais chargé de déployer dans chaque commune les réseaux qui permettront demain aux habitants, entreprises, collectivités, de souscrire aux services d'accès à Internet nécessaires à leurs activités. Un réseau public de fibre optique sera ainsi construit puis exploité et commercialisé par les opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet.

#### 3. Conseil et accompagnement des collectivités adhérentes

Anjou Numérique accompagne ses adhérents en assurant des missions de conseil en faveur du développement numérique des territoires et en proposant son expertise technique en matière de réseaux télécom. Il est aussi l'interlocuteur de l'Etat et le maître d'ouvrage pour la couverture des zones blanches en centre-bourg et l'amélioration de la desserte du territoire en téléphonie mobile.

*« L'enjeu d'Anjou Numérique est de couvrir, à terme, la totalité des logements et des entreprises du Maine-et-Loire en fibre optique. Le syndicat mixte a validé le lancement d'une consultation pour une délégation de service public afin de confier à un opérateur la construction, la maintenance et la commercialisation du réseau de fibre optique. Les premiers travaux seront engagés en 2018. A terme, tous les foyers du département seront raccordés à ce réseau performant ».*



**Philippe Chalopin,**

Président du SMO Anjou Numérique

6<sup>e</sup> vice-président du Conseil départemental de Maine-et-Loire.